

U. R. S. S.

Les relations entre le Jardin d'enfants et les parents

Le travail éducatif du Jardin d'enfant ne produit vraiment ses fruits que lorsqu'il n'est pas isolé des efforts de la famille dont les conséquences sont extrêmement importantes.

En effet, la vie familiale fournit chaque jour à l'enfant des exemples d'attitudes, de langue, de maintien, aussi bien à l'égard du travail qu'à l'égard des objets. Si l'on veut bien considérer que ces éléments de la conception de vie sont donnés par des personnes que l'enfant aime et par lesquelles il est soigné et choyé, il est bien clair que leur influence sur l'enfant encore labile sera très efficace.

Le travail essentiel du Jardin d'enfant consistera à conjuguer ses efforts avec ceux des parents en vue de l'éducation réelle de l'enfant. C'est à l'école maternelle de faire le premier pas en vue de rendre cette liaison réelle et efficace. Les éducatrices devront abandonner tout signe de vanité, d'amour-propre, et accueillir avec attention les suggestions et les observations des parents. Elles voudront bien admettre que l'observation affectueuse d'une mère est capable de saisir ce qui échappe à l'œil de l'éducateur professionnel et qu'une maman possède une expérience souvent plus fine et plus mûre que ce dernier. Tout ce que la famille réalise de bien sur le plan éducatif (traitement affectueux, observations attentives, rapports sans contrainte avec l'enfant), le Jardin d'enfant doit se l'approprier. Inversement, tout ce qu'il y a de bon au Jardin d'enfant doit trouver sa suite et son appui dans l'éducation familiale. Ainsi sera comblé le fossé qui existe parfois entre la famille et le Jardin d'enfant et qui a des effets si désastreux sur le développement organique et affectif de l'enfant.

Il suit de là que l'éducatrice doit chercher à connaître le comportement de l'enfant dans sa famille, mais aussi que les parents aient la possibilité d'être au courant de l'activité de leur enfant et de son comportement à l'école maternelle. Parfois, un enfant se détache de la communauté enfantine du Jardin d'enfant et considère très passivement la vie environnante, alors qu'à la maison, le même enfant est vivant, actif et collabore avec son entourage.

Une pareille connaissance de la vie familiale permet à l'éducatrice d'adapter plus réellement et intimement ses procédés éducatifs à chaque enfant. Elle donne plus de valeur aux conseils fournis aux parents. Ces derniers doivent, en effet, répondre avec précision aux soucis et aux questions de la famille tout en amorçant un élargissement de leur horizon pédagogique. Les parents témoignent toujours un vif intérêt aux problèmes généraux du développement de leur enfant à condition que ceux-ci trouvent un point d'insertion dans la réalité quotidienne et personnelle de leurs enfants. L'institutrice sera donc amenée à adapter ses conseils tout d'abord à l'âge des enfants. Aux parents dont les enfants fréquentent la section des petits, elle donnera surtout des conseils concernant les soins d'hygiène, la régularité des activités (repas, sommeil). Elle leur signalera que la mortalité infantile est fonction du manque de soins, d'une absence d'aération des pièces d'habitation, du balayage à sec. Mais à côté des problèmes d'hygiène, il faudra faire une place à ceux qui concernent l'éducation de l'activité libre. Les parents doivent encourager les enfants de cet âge à agir librement et assister à leurs essais avec patience.

De 3 à 4 ans, la formation du langage est le problème dominant. Les parents doivent comprendre l'importance et la contagion d'une élocution défectueuse, de l'utilisation de cris et de jurons. L'enfant de 3 à 4 ans fait souvent preuve d'entête-

ment et de caprices. Ces cas sont à discuter avec les parents en les intégrant dans le développement caractériel de l'enfant.

D'autres questions seront sans doute évoquées. Celle du *jeu et des jouets* donnera l'occasion à l'institutrice d'attirer l'attention des parents sur le rôle primordial du jeu dans l'éducation. Mais tous les jeux n'exercent pas une action positive. Les parents devront être conseillés dans leur choix. On donnera la préférence à ceux qui introduisent aux travaux, car il importe que l'enfant soit élevé, dès cet âge, dans l'amour du travail et dans la joie d'une activité constructive.

Avec les parents du groupe des grands, la conversation portera sur l'acquisition du courage, de la discipline et de l'activité autonome de l'enfant. Il faudra songer à faciliter l'entrée de l'enfant à l'école primaire par une préparation psychologique adéquate.

L'institutrice doit se fixer les buts suivants : obtenir des parents que l'enfant soit habillé proprement, qu'il ait son bain hebdomadaire, qu'il se couche de bonne heure, qu'il dispose à la maison d'éléments de jeux et d'activité, qu'il soit ordonné et poli.

Comment travailler avec les parents

Quelle que soit la méthode utilisée, l'éducatrice évitera avec le plus grand soin des conseils stéréotypés et le formalisme administratif. Chaque enfant est une individualité et son éducation dépend, chaque fois, du niveau culturel et des possibilités de la famille. L'action de l'éducatrice peut se faire sur le plan universel, sur le plan des groupes de parents et, enfin, à l'échelon de la population entière.

I. — Le travail individuel avec les parents

C'est là que se fait le travail de base ; aussi le contact individuel est-il une obligation pour chaque éducatrice. Ce contact peut se faire chaque jour lorsque les parents amènent ou reprennent leurs enfants. Mais cette occasion est souvent insuffisante et la maîtresse pourra fixer des rendez-vous ou se tenir à la disposition des parents qu'un problème inquiète. La conversation se fera sur un ton amical qui n'interdit pas la fermeté lorsque certaines exigences concernant le bien de l'enfant doivent être posées aux parents. Le piège de pareilles conversations est dans la tentation qu'a l'éducatrice de multiplier les conseils et les suggestions. Les parents doivent quitter l'école avec la conviction que l'aide qu'on leur propose est réelle et que les solutions recommandées sont applicables et efficaces.

Une représentation complète des conditions de vie de l'enfant dans sa famille obligera l'éducatrice à entreprendre systématiquement la visite aux parents. Cette visite se fera avec tact et n'aura jamais pour point de départ une plainte à l'égard du comportement de l'enfant. On évitera d'aborder

les membres de la famille avec condescendance, ainsi que de formuler des critiques trop sévères. Le plus souvent, l'éducatrice attirera l'attention des parents sur les inconvénients d'une éducation trop tendre ou trop rude, la première développant chez l'enfant l'absence de volonté et la maladresse, la seconde conduisant l'enfant au repli sur soi et à la timidité.

II. — Le travail avec les groupes de parents

De même que les conversations individuelles, les réunions de parents doivent se faire dans une atmosphère de spontanéité. On invitera donc ceux-ci à y participer activement en sollicitant leur avis et le résultat de leurs expériences. L'éducatrice profitera de la présence des parents à l'école pour leur expliquer le sens du travail du Jardin d'enfant, mais aussi pour les tenir au courant des échecs et des difficultés, afin que les parents y trouvent une solution en commun avec l'école. Le médecin scolaire participera à ces réunions et y donnera surtout des conseils concernant l'hygiène corporelle des enfants, les soins à donner aux malades, aux anémiques et aux enfants que menace la tuberculose.

Dans certaines écoles maternelles, la création d'un « COIN DES PARENTS » a connu un grand succès. Ce « Coin des parents » doit être installé en fonction des questions posées par les familles, c'est-à-dire qu'il sera renouvelé périodiquement. Les parents y trouveront des conseils relatifs aux soins à donner à leurs enfants, une liste de livres d'enfants éducatifs, des modèles et des indications de dimensions de meubles d'enfants, des recettes de repas spécialement conçus pour les enfants. Il sera décoré par des travaux d'enfants.

Chaque année, une importante exposition de travaux d'enfants sera organisée. Elle ne consistera pas seulement en une collection de dessins, de broderies, de découpage, mais en une succession de maquettes qui expliquera avec clarté et élégance la richesse des réalisations enfantines et l'importance éducative des activités de l'école maternelle.

III. — Le Jardin d'enfant dans la collectivité

L'organisation de rapports parfaits entre le Jardin d'enfant et les parents ne doit pas faire oublier à l'éducatrice l'activité qu'elle doit déployer en faveur de l'école maternelle au sein de la collectivité. La propagande pour le Jardin d'enfant doit utiliser la presse et la radio. A l'institutrice de rassembler tous les éléments (documents, statistiques, photos et reproductions diverses, dessins et travaux d'enfants) pour la réalisation d'articles ou d'émissions. Comme on voit, le champ d'activité d'une éducatrice de Jardin d'enfant est inépuisable.

R. U.

Sources : Erziehung im Sowjetischen Kindergarten (traduction allemande éditée par Volk und Wissen, Berlin (zone orientale)).

Monsieur TIW-OLL, Professeur au lycée Préah Sihanouk à Kq Cham (Cambodge) demande à correspondre avec une institutrice française pratiquant les techniques d'Ecole Moderne. Veuillez écrire directement.

©©©

Monsieur Chabaâne, Coopérative Tunisienne Enseignement Moderne, Place Halfaouine, 41, à Tunis, Directeur d'une Brienne (Yonne), C.C. Dijon 172 97.

Ecole de Classe à 16 kms de Tunis, désire correspondants en France et dans les divers autres pays.

©©©

Boîtes bois tourné, diamètre 70 mm, hauteur 80 mm., avec couvercle, convenant à pyrogravure, décoration. Vente facile pour coopérative. Franco par 20 minimum, 30 fr. pièce. Quantité limitée. Article intéressant. Coopérative scolaire

L'Association Nationale des Communautés d'Enfants (siège : 13, rue Racine, Paris (6^e)) tiendra son VI^e Congrès et ses Journées d'Etudes à Toulouse les 10, 11, 12, 13 et 14 novembre 1955.

Les thèmes mis à l'ordre du jour de ces Journées d'Etudes sont :

- 1^o les enseignants et les communautés d'enfants ; leurs rapports et leurs responsabilités ;
- 2^o les éléments constitutifs du prix de journée.